

Procès-verbal de réunion
3^e rencontre du conseil d'établissement
Lundi 25 mars 2024 à 13h 30
Local 227

Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée, prise des présences et vérification du quorum par la direction

Nom	Présence	Représentant
Ouahiba Hamouche	√	Directrice CPJ
Représentants des organismes communautaires		
Aïda Berberovic	√	Promis
Jean Isseri	√	Carrefour Jeunesse Emploi
Daniel Frankman	abs	Table Jeunesse
Représentants du personnel du centre Pauline-Julien		
Samira Benaïcha	√	Enseignante
Nephtali Hakizimana	√	Enseignant
Pierre Farah	√	Conseillère en formation scolaire (pers. profess)
Etienne Pelissier	abs	Technicien en loisirs (pers. Soutien)
Représentants des élèves		
Ivannikova Yevheniia	√	Représentant d'élèves
Darji Mahesh	√	Représentant d'élèves

Le quorum est atteint.

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Proposé par M. Jean Isseri

Appuyé par Mme Aida Berberovic

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. **Adoption du procès-verbal du 15 janvier 2024**

Proposé par M Nephtali Hakizimana

Appuyé par Mme Aida Berberovic

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

4. **Période réservée au public**

Il n'y a pas de public

ÉTUDE DE DOSSIERS

1. Suivi de dossiers

a Déclaration de conflit d'intérêts :

La direction rappelle à tous les membres du conseil d'établissement leur obligation à remplir le formulaire de déclaration de conflit d'intérêts. Document qui sera déposé au secrétariat général du CSSDM

b) Aménagement du local 116-117 : nouvel espace de cafétéria

Mme Hamouche nous annonce l'ouverture de la 2^e salle de cafétéria au rez-de-chaussée (local 116-117) pour permettre à plus de cent étudiants de plus à diner ou souper durant les périodes de lunchs. Cela répond à une demande de nos étudiants. C'est chose faite.

2. Dossiers d'approbation/d'adoption :

a) Budget du fonds 4

Mme Hamouche nous rappelle qu'au fonds 4, nous disposons toujours d'un ancien montant qui remonte à quelques années et non dépensé. Il provient d'une ancienne levée de fonds. Le montant disponible est de 1209\$. Il y a la possibilité de l'utiliser pour les élèves sous diverses formes : méritas, galas, récompense des efforts, souligner la diversité culturelle, aider aux activités internes des élèves, etc.

Exemple : on peut repérer les élèves qui ont atteint le niveau 8 et qui ont cheminé avec depuis le niveau 1. Cela permettra de souligner leur persévérance scolaire.

Cela vient rejoindre le 2^e objectif du projet éducatif : récompenser la rétention des élèves.

Proposé par M. Nephtali Hakizimana

Appuyé par Mme Aida Berberovic,

La proposition d'utiliser ce fonds 4 pour la persévérance scolaire est **adoptée à l'unanimité**.

3. Dossiers de consultation

a) Assiduité des élèves vs horaire de soir

Mme Hamouche nous informe que la question de l'assiduité des élèves se pose de plus en plus, pour le bloc du soir. En effet, les cours qui sont de 4h/soir commencent à 17h 30 et se terminent à 21h 55. Ce qui semble être assez difficile pour certains élèves.

En effet, on constate de plus en plus que certains élèves arrivent plutôt à 17h 45 et quittent vers 21h 40.

Cela représente un réel défi pour certains enseignants de maintenir et retenir les élèves au-delà de ces heures.

La directrice demande aux membres s'il y a matière à réflexion quant à la durée du bloc du soir.

Les propositions qui sont ressorties sont les suivantes :

Proposition 1	Horaire début	Horaire fin	Durée	Privilège Opus conservé ?
4 soirs à 3 pér	Du lundi au jeudi			
Période 1	18h	19h	1h d'enseignement	Pour un total de 3h/j soit de 12h/semaine . Carte Opus à tarif réduit : NON .
Pause	19h	19h 05	5min de pause	
Période 2	19h 05	20h 05	1h d'enseignement	
Pause	20h 05	20h 15	10 min de pause	
Période 3	20h 15	21h 15	1h d'enseignement	
Total/semaine	12h/semaine			
Total/session	120h/session (10 semaines)			

Proposition 2 4 soirs/3 pér	Horaire début	Horaire fin	Durée	Privilège Opus conservé ?
	Du lundi au jeudi			
Période 1	17h 45	19h 00	1h 15 d'enseignement	Pour un total de 3h 45/soir soit de 15h/semaine . Carte Opus à tarif réduit : OUI .
Pause	19h 00	19h 05	5min de pause	
Période 2	19h 05	20h 20	1h 15 d'enseignement	
Pause	20h 20	20h 25	10 min de pause	
Période 3	20h 25	21h 40	1h 15 d'enseignement	
Total par soir			3h 45 min = 3,75h	
Total/semaine	15h / semaine avec pause de 5 et 15 min, une période =1h 15 min			
Total/session	150h / session (10 semaines)			

Proposition 3 4 soirs/4 pér	Horaire début	Horaire fin	Durée	Privilège Opus conservé ?
	Du lundi au jeudi			
Période 1	17h 30	18h 30		Pour un total de 4h/soir soit de 16h/semaine . Carte Opus à tarif réduit : OUI .
Pause	18h 30	18h 35		
Période 2	18h 35	19h 35		
Pause	19h 35	19h 40		
Période 3	19h 40	20h 40		
Pause	20h 40	21h 45		
Période 4	21h 15	21h 45		
Total/semaine	16h / semaine avec réduction de la pause à 5 min . une période =1h			
Total/session	160h / semaine			

Proposition 4 5 soirs/3 pér	Horaire début	Horaire fin	Durée	Privilège Opus conservé ?
	Du lundi au vendredi			
Période 1	18h 00	19h 00		Pour un total de 4h/soir soit de 15h/semaine . Carte Opus à tarif réduit : OUI .
Pause	19h 05	19h 10		
Période 2	19h 10	20h 10		
Pause	20h 10	20h 25		
Période 3	20h 25	21h 25		
Total/semaine	15h / semaine avec pause de 5 puis 10 min. une période =1h			
Total/session	150h / session			
Proposition 5 Statu quo	4h/soir. 16h/semaine. une période =1h			

Il est proposé de **faire un sondage** auprès des élèves pour connaître l'intérêt d'une telle modification ou d'un statu quo

L'objectif étant d'améliorer l'assiduité et de permettre aux élèves de quitter plus tôt pour ne pas rater leur transport en commun.

Proposé par M. Jean Isseri

Appuyé par Mme Samira Benaïcha.

Adopté à l'unanimité

La direction nous reviendra avec un sondage qui aura lieu durant la nouvelle session de mai.

b) PTRDI

Comme chaque année, le plan triennal de répartition et de destination des immeubles du CSSDM est soumis pour consultation.

Concernant notre centre, il n'y a aucun changement par rapport à l'an dernier :

Secteur 22 – Côte-des-Neiges Ouest

Centre Pauline-Julien		Capacité	Élèves résidents	Déclaration	Occupation (%)				
FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES		S.O.	S.O.	S.O.	S.O.				
6830, chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal, H3S2A6									
Le Centre occupe une partie de l'immeuble qui est louée. Le centre Pauline-Julien loue des locaux situés au 6750, chemin de la Côte-des-Neiges et au 6767, chemin de la Côte-des-Neiges.						CAPACITÉ PRÉVISIONS	2022-2023	2023-2024	2024-2025
							S.O.	S.O.	S.O.
						DESTINATION	S.O.	S.O.	S.O.
							Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 339 N° Bâtiment : 809									

À noter que les bâtiments des écoles secondaires peuvent servir pour les écoles de francisation, le soir.

Ainsi, les locaux de classes de l'école secondaire Lavoie peuvent être utilisés le soir, si nos inscriptions dépassent notre capacité d'accueil.

4. Dossiers d'information

a) Budget du centre 2023-2024

Mme Hamouche présente le budget du centre et procède aux explications de chaque fonds, des dépenses et disponibilités. Dépôt de document

b) Tutorat : Plan de rattrapage

Mme Hamouche informe le conseil d'établissement du plan de rattrapage qu'il y a eu au centre Pauline-Julien.

Deux formules ont été retenues pour favoriser le rattrapage scolaire :

1^{re} formule : Prolongation de la session

- Les élèves qui étaient prévus pour s'inscrire à la session de décembre et qui ne peuvent pas le faire, car leur session de novembre n'a pas été finalisée, se sont vus offrir une prolongation de la session. Ainsi la session de novembre décembre, s'est prolongée en janvier – février, permettant ainsi aux élèves de poursuivre leur apprentissage sans pénalité.
- Les élèves, qui sont recommandés par les enseignants pour aller au niveau supérieur, sont redirigés vers le niveau recommandé.

2^e formule : tutorat

- Les enseignants, qui se sont manifestés pour offrir du tutorat en dehors des heures d'enseignement, ont offert ce service aux élèves vulnérables et à risque d'échec.
- Ainsi plus de 14 enseignants se sont prêtés à cet exercice qui a touché plus de 120 élèves.
- Le tutorat – rattrapage a coûté en moyenne : 23 000\$

c) Projet Fondation PGL

Mme Farah Pierre présente le projet « Dictée PGL » qui a été proposé par la fondation, afin de rejoindre les élèves, les citoyens issus de l'immigration récente. L'objectif est de les faire participer en fin d'année (vers la fin mai-début juin) à une dictée à l'échelle de la région de Montréal. La dictée touche tous les niveaux de la francisation. Elle sera prononcée par la mairesse de Montréal.

Voici le calendrier des activités préparatoires ainsi que les groupes et enseignants qui y participent.

Les enseignants participants, ont mentionné leur grande satisfaction pour ce projet rassemble

La Dictée P.G.L. des municipalités

Calendrier des ateliers répartis sur 12 semaines

Atelier	Groupe ciblé	Horaire des ateliers à CDN-NDG
Transport et mobilité		Mercredi 10 avril 13 h 30 à 15 h 30
Transport et mobilité		Vendredi 12 avril 13 h 30 à 15 h 30
Services environnementaux et collectes des déchets		Lundi 15 avril 13 h 30 à 15 h 30
Services environnementaux et collectes des déchets		Mercredi 17 avril 13 h 30 à 15 h 30
Commerces de la Ville et emploi		Lundi 22 avril 13 h 30 à 15 h 30
Commerces de la Ville et emploi		Mercredi 24 avril 13 h 30 à 15 h 30
Culture et Patrimoine		Lundi 29 avril 13 h 30 à 15 h 30
Culture et Patrimoine		Mercredi 1^{er} mai 13 h 30 à 15 h 30
Éducation et Services scolaires		Lundi 13 mai 13 h 30 à 15 h 30
Éducation et Services scolaires		Mercredi 22 mai 13 h 30 à 15 h 30
Services de Santé		Lundi 27 mai 13 h 30 à 15 h 30
Services de Santé		Mercredi 5 juin 13 h 30 à 15 h 30

d) **Projet Barrières linguistiques**

La CDC de Côte-des-Neiges nous propose une collaboration pour mettre sur pied un projet avec nos élèves de niveau intermédiaire à niveau avancé, pour les recruter comme des interprètes en herbe, pour traduire des documents, des ateliers, en partenariat (à partir du niveau 6).

Un comité de travail a été formé : un membre de la CDC, un e agente de développement du CSSDM, la CFS et une enseignante, le directeur adjoint et la directrice adjointe du centre Pauline-Julien

Les travaux ont été entamés et un formulaire d'engagement a été élaboré pour définir et limiter le rôle et l'implication de l'élève adulte auprès des communautés

La prochaine rencontre aura lieu le 2 avril à 13h au CPJ.

e) **Projet Pilote avec Francisation Québec**

Le MIFI poursuit son développement de la plateforme Francisation Québec et travaille en partenariat très étroit avec le CSSDM et notamment avec le Centre Pauline-Julien pour tester, évaluer et corriger toutes les étapes des « livrables » qui sont produits par ce ministère dans le but de faciliter et d'alléger les procédures d'inscription pour l'apprentissage du français pour les nouveaux arrivants.

Nous soulignons une grande collaboration avec notre partenaire MIFI qui demeure à l'écoute de nos recommandations, dans le cadre du projet Guichet Unique. Les travaux se poursuivent, car l'arrimage entre les deux systèmes informatiques (MIFI et MEQ) est en cours et peut prendre encore du temps avant de finaliser l'harmonisation des processus.

f) Projet Éducatif 2023-2027 : Élaboration des moyens

Mme Hamouche informe les membres du conseil d'établissement que la deuxième phase du projet éducatif concernant l'élaboration des moyens devra commencer sous peu (4 mars 2024).

Mme Hamouche rappelle que cette phase d'élaboration relève des enseignants.

En effet, les moyens pour réaliser les objectifs 1 et 2 du projet éducatif appartiennent aux enseignants qui les élaboreront, les proposeront à la direction pour approbation.

Les moyens du P.É ainsi élaborés et approuvés par la direction, seront déposés au conseil d'établissement à la dernière séance de juin, pour information.

g) Projet de refonte du site web du Centre Pauline-Julien

Le centre Pauline-Julien est le premier centre à voir son site web refait par une firme experte mandatée par le service de communication du CSSDM.

Mme Hamouche est la personne-ressource pour ce projet qui avance très bien.

Actuellement, il y a des travaux qui sont en cours pour colliger, vérifier et valider les informations pertinentes pour le centre. C'est une nouvelle plateforme qui est rafraîchie, allégée et très conviviale, nous assure la direction. Le CSSDM espère pouvoir le dévoilement avant juin de la présente année.

h) Suivi des ETP et portrait du centre.

Le Centre Pauline-Julien jouit d'une très belle réputation et les inscriptions du MIFI pour notre centre augmentent de façon considérable. L'équipe centre en est très fière.

Voici les ET projetés pour les mois à venir :

Mois	Nombre d'ETP	Projection d'ici juin
Juillet-août	197	1566
Septembre 2023	121	1540
Octobre 2023	120	1532
Novembre 2023	101	1186
Décembre 2023	-	-
Janvier 2024	87	1225
Février 2024	136	1290
Mars 2024	130	1281
Avril	À venir	
Mai	À venir	
Juin	À venir	

i) Suivi des travaux d'entretien du bâtiment avec Plaza

Le renouvellement du bail du bâtiment occupé par le CPJ, auprès des propriétaires en octobre 2023, stipulait la nécessité de certains travaux d'entretien et de peinture de lieux.

Actuellement le service des ressources matérielles du CSSDM, avec la collaboration de la direction du centre, a permis de faire le suivi des travaux qui ont cours actuellement.

Réalisations :

- Travaux de plomberie
- Réparations mineures diverses (trous, dans les murs, réparation de portes,)
- Peinture à grandeur du bâtiment
- Toiture réparée
- Fuites d'eau
- Chauffage (les plinthes endommagées des locaux de classes ont été changées)
- Lumières (LED) changées en totalité
- Tuiles des plafonds

À venir :

- Plusieurs fenêtres de classes à changer (le thermos)
- Réparer le mur de la cage escalier du 2^e étage
- Réparer le mur et plafond d'une partie de la cafétéria du 2^e étage (local 234)
- Finaliser la peinture de ces 2 endroits.

Mme Hamouche tient à souligner sa grande satisfaction pour le suivi des travaux par le SRM et de leur chef de projet (Mme Chrystina Burelle).

Le tout devrait être terminé à la fin du congé de la construction (4 août)

8. Autres sujets

M Isseri propose d'avoir une liste des acronymes utilisés au centre et notamment dans la rédaction de nos procès-verbaux de nos réunions. Mme Hamouche note la demande pour y donner suite.

9. Évaluation de la rencontre.

Les membres sont très satisfaits de la rencontre. Les échanges étaient constructifs, agréables, respectueux. Les informations pertinentes et claires.

10. Levée de l'assemblée.

Mme Aida Berberovic propose la levée de la réunion.

Appuyé par M Hakizimana

La séance est levée à 14h 50.



Aida Berberovic
Présidente

Ouahiba Hamouche
Directrice